

Quand l'agriculture s'installe en ville...

... désir de nature ou contraintes économiques ?

André Torre et Lise Bourdeau-Lepage

Dans cet article, André Torre et Lise Bourdeau-Lepage s'interrogent sur la place de la nature en ville à travers la question de l'agriculture urbaine. Ils défendent l'idée que son avenir est étroitement lié à ses dimensions paysagères et esthétiques, voire éducatives, chères aux habitants des villes.

Longtemps célébrée comme un vestige des temps passés, l'agriculture en ville s'impose aujourd'hui à l'agenda des politiques, qu'il s'agisse des documents d'urbanisme (schémas de cohérence territoriale (SCoT), schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE), plans locaux d'urbanisme (PLU)) ou des contractualisations locales (voir, par exemple, le Schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF), voté le 25 octobre 2012 et qui soutient l'agriculture de proximité). Comme les y incitent les lois SRU (solidarité et renouvellement urbains) et les Grenelles de l'environnement, les collectivités territoriales expérimentent des dispositifs fonciers innovants en faveur de l'agriculture de proximité : zones agricoles protégées, périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains, îlots fonciers, chartes foncières ou projets agri-urbains. Dans le même temps, émergent des initiatives du tissu associatif ou des riverains, comme les réseaux Terres en villes¹, Terres de liens², ou PURPLE³ au niveau européen, dont l'objet est de favoriser une gestion concertée de l'agriculture et des espaces agricoles périurbains et d'encourager l'installation de paysans et d'activités agricoles à proximité des villes (Torre 2012a).

Les initiatives se sont multipliées : jardins partagés comme à Paris ou à Montréal, circuits courts et paniers paysans qui font le bonheur des urbains, productions urbaines : de vin, comme le Bellet sur les hauteurs de Nice, ou de miel « béton ». Mais ces « innovations » sont-elles de véritables alternatives pour l'avenir ou ne sont-elles que de simples caprices de « bobos » ? Cette agriculture urbaine est-elle réellement nourricière, induite par une contrainte économique, ou n'est-elle pas plutôt porteuse de valeurs sociales et d'esthétique, par ses qualités paysagères et les opportunités qu'elle offre en matière de vivre-ensemble ?

La bétonisation des banlieues en chanson dans les années 60

<p><i>C'était un petit jardin Qui sentait bon le Métropolitain Qui sentait bon le bassin parisien... Mais un jour près du jardin Passa un homme qui, au revers de son veston, Portait une fleur de béton</i></p> <p>J. Dutronc et J. Lanzmann, <i>Le Petit Jardin</i></p>	<p><i>Les hommes avaient perdu le goût De vivre, et se foutaient de tout... Le ciel redevenait sauvage, Le béton bouffait l'paysage Alors, les loups sont entrés dans Paris</i></p> <p>S. Reggiani et A. Vidalie, <i>Les Loups sont entrés dans Paris</i></p>
---	---

¹ <http://www.terresenvilles.org>.

² <http://www.terredeliens.org>.

³ <http://www.purple-eu.org>.

L'agriculture au cœur des villes : une agriculture encore teintée d'utopie...

Souvent définie comme l'activité de production agricole et/ou alimentaire qui se déroule au sein d'une ville, partie intégrante de son système écologique et de l'économie urbaine, l'agriculture urbaine existe depuis toujours dans les pays émergents, où elle peut jouer un rôle majeur dans l'alimentation des populations. C'est le cas de la production de lait à Mexico, par exemple, ou encore de la zone de Kossodo à Ouagadougou (Le Gall 2013).

Sa réapparition plus récente dans les pays industrialisés date des années 1970 avec les premiers *community gardens* à New York : parterres de fleurs et carrés de légumes devaient servir de ciment social face au délabrement des quartiers. Aujourd'hui, au nord de Lisbonne ou à Détroit, aux États-Unis, les jardins familiaux nourrissent une population victime de la crise et la question de la réintroduction ou du développement de ce modèle de production locale se pose de manière insistante. Sans apporter de réponse ferme à la problématique de l'alimentation des villes, les expériences n'ont cessé de se multiplier depuis : cultures maraîchères, exploitations avicoles ou ruches, serres sur les toits, mais aussi utilisation de ressources urbaines telles que les déchets organiques ou le compost (comme à Nantes et Lyon), ainsi que des eaux de récupération pour l'irrigation des cultures.

Nord de Lisbonne, jardins familiaux permettant une grande partie de l'alimentation des habitants voisins en période de crise



© P. Donadieu, décembre 2012.

L'agriculture en ville se caractérise par un certain nombre d'opérations emblématiques. Des actions innovantes, comme les jardins maraîchers sur les toits – par exemple, les jardins hydroponiques⁴ de New York, qui contribuent à la production sous serre de plantes placées dans des éponges en fibre de basalte volcanique, avec engrais et recyclage de l'eau ; ou, dans des conditions de production plus « classiques », les 3,7 hectares de verdure sur les toits de Paris, créés depuis le plan biodiversité de novembre 2011. Parmi ces opérations phares figurent aussi les murs végétalisés ou végétaux, qui permettent de lutter contre le bruit en jouant le rôle d'isolant, voire de réduire et d'absorber une partie de la pollution grâce à la présence de micro-organismes dans la terre.

Il s'agit également des jardins associatifs ou partagés, que l'on retrouve dans la plupart des grandes villes françaises, souvent gérés par des collectifs ou des associations de riverains, parfois pour le compte des municipalités sur des terrains communaux, sous forme de parcelles collectives

⁴ La culture hydroponique est une culture hors-sol.

ou temporairement distribuées entre allocataires. En France, le premier jardin « communautaire », comme on les appelle dans le Nord, a été créé à Lille en 1997. Lointains héritiers des jardins ouvriers, ces nouveaux types de jardins collectifs, entretenus et gérés par des associations d'habitants, se sont multipliés depuis une dizaine d'années dans les villes françaises, même si on peut y voir parfois l'instrument d'une « clubbisation » (Charmes 2011), marquée par une semi-appropriation des espaces publics par certaines catégories sociales (Bourdeau-Lepage et Vidal 2012).

Le « 6th Street and Avenue B Community Garden » à Manhattan (New York)

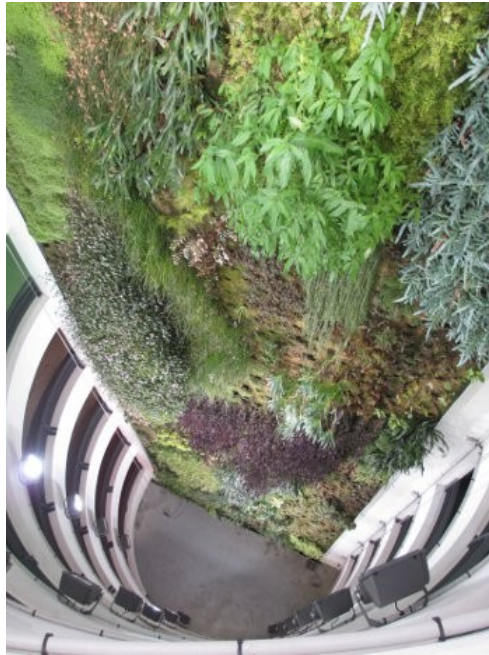


© L. Bourdeau-Lepage, novembre 2007.

Aujourd'hui, enfin, des projets futuristes de fermes verticales, tours vertes ou agricoles fleurissent sur des sites d'architectes ou dans certains écrits (Despommier 2010). Ces constructions utopiques, destinées à des cultures alimentaires, alimentent le rêve d'une ville parfaitement autonome, avec la possibilité d'une filière intégrée avec une étape de production à chaque étage (Purseigle *et al.* 2012). Au-delà de leur fonction utopique, elles méritent l'attention car elles suggèrent des solutions aux problèmes de disponibilité foncière et d'occupation des sols, à un moment où le projet de reverticaliser les villes prend place dans l'agenda des politiques. Les fermes verticales proposent, en effet, l'élimination des coûts de transport et de leur impact carbone, ainsi qu'un approvisionnement régulier face aux aléas climatiques et saisonniers des productions de plein champ. Pour l'instant, c'est surtout leur caractère dépolluant et paysager qui s'avère opérationnel, comme dans la tour parking de Perrache à Lyon, avec son système de destruction des polluants par les micro-organismes contenus dans le système racinaire des plantes des murs végétalisés⁵. D'autres usages voient également le jour, comme la purification de l'eau et de l'air, ou l'utilisation des eaux grises pour l'irrigation des plantes d'ornement.

⁵ <http://www.lyoncapitale.fr/Journal/univers/Actualite/Environnement/Un-mur-vegetal-dans-un-parking-une-premiere-mondiale>.

Le mur végétalisé du parking souterrain Qpark Perrache–Archives



© L. Bourdeau-Lepage, janvier 2013.

... prometteuse en matière de qualité de vie et de lien social...

Pour les pays industrialisés, l'avantage le plus évident de cette agriculture au cœur des villes réside aujourd'hui dans ses dimensions paysagères et dans sa capacité à satisfaire le désir de nature des citoyens (Bailly et Bourdeau-Lepage 2011). La prise en considération de ses aspects esthétiques est nouvelle en France. Les citoyens ont longtemps privilégié les pelouses bien entretenues et les haies bien taillées des parcs au spectacle de la nature ou des cultures agricoles en ville. Mais cette agriculture urbaine semble être maintenant « tendance » ; en témoigne le fait que la proximité d'un jardin partagé ou d'installations maraîchères urbaines est valorisée et contribue dans la plupart des cas au maintien, voire à l'augmentation, des prix du foncier de la zone environnante. Le développement d'une agriculture urbaine est ainsi porteur d'avantages de nature esthétique et d'embellissement de la cité ; on peut également en attendre des développements en matière de tourisme vert, ou de balades identitaires et patrimoniales dans la ville.

Au-delà de ses dimensions esthétiques, l'agriculture urbaine présente d'autres fonctions, en particulier sociales. Elle peut ainsi être vecteur d'insertion pour des personnes en difficulté ou d'éducation pour les petits urbains, ou encore simplement prétexte au développement d'un tissu associatif. Enfin, une dernière vertu de l'agriculture urbaine réside dans ses potentialités en matière environnementale, en termes de réduction des îlots de chaleur.

... mais limitée par la qualité des sols urbains et les difficultés techniques

Aussi séduisantes que soient les vertus de l'agriculture urbaine et élevé le désir de certains citoyens de voir se déployer des objets de nature et des pratiques éco-responsables en milieu urbain, le développement de l'agriculture dans l'espace de la ville dense des pays industrialisés est confronté à de nombreux obstacles. L'agriculture urbaine entre, en effet, en compétition avec d'autres usages des sols urbains. Elle doit souvent partir à la reconquête de terres depuis longtemps artificialisées ou délaissées et libres de tout usage agricole en ville.

Une des plus importantes limites au déploiement de l'agriculture en ville est liée à la qualité médiocre des sols urbains. Ces sols sont non seulement secs, tassés, riches en nitrates et quelquefois pollués, avec une forte teneur en métaux, mais leur origine est aussi très difficile à tracer, surtout

s'ils ont été déplacés. Cette question se pose de manière aiguë dans les jardins partagés, dont les usages alimentaires sont encore sujet à caution, et dans les processus de reconversion des sols, dont le retour à l'activité agricole risque de se révéler bien difficile. De plus, l'agriculture urbaine se heurte au fait que beaucoup d'espèces animales ou végétales ne sont pas en mesure de vivre, de pousser ou de survivre de manière spontanée sur les terrains urbains qu'elles occupent (Machon 2011), notamment car les milieux de ces espaces sont soumis à la forte pression des citadins et de leurs nombreuses activités.

Dans le cas des fermes verticales, la pratique du hors-sol mais aussi la proximité géographique des autres activités urbaines posent de nombreuses questions et problèmes qui ne sont pas encore résolus. En effet, il s'agit, par exemple, de trouver et développer des innovations permettant d'éliminer ou de recycler les déchets et déjections, de rendre compatible la proximité d'un habitat dense et la volonté de consommation de produits « non traités » avec l'utilisation de pesticides, mais aussi d'alimenter ces systèmes de culture en engrais et phytosanitaires compatibles au cœur de l'urbain. Si les questions des bilans économiques et de l'empreinte écologique de ces tours sont posées, les expériences réelles sont encore rares.

L'agriculture en ville, un mode de vie ?

Aujourd'hui, l'ampleur des innovations à concevoir et à développer ne permet en aucun cas d'imaginer une autosuffisance alimentaire des villes des pays industrialisés (Deverre et Traversac 2011), et l'agriculture ne peut prétendre s'intégrer au cœur du métabolisme urbain (Barles 2007). Mais l'agriculture urbaine balbutiante peut contribuer à accroître la place de la nature dans la ville (Bourdeau-Lepage et Vidal 2012) et apporter quelques solutions aux situations parfois dramatiques résultant de la crise (Torre 2012b). Les expériences sont en cours. Détroit, l'ancienne capitale de l'automobile, a réhabilité de vastes zones pour une agriculture de subsistance des populations locales et met en œuvre le plus grand projet de ferme urbaine au monde, dans l'esprit des *victory gardens* qui ont contribué à l'alimentation de millions de citadins pendant la Deuxième Guerre mondiale. Le mouvement Slow Food, qui appelle à l'éducation du goût des consommateurs et prône la consommation de produits locaux et de saison, rêve de transformer les friches industrielles et les cours de récréation en « paysages fertiles ». Il considère que l'agriculture urbaine constitue, du fait de la hausse du prix de l'énergie, le moyen de parvenir à un mode de vie durable dans les grandes villes.

Mais ces situations restent encore exceptionnelles et l'avenir de l'agriculture urbaine passera sûrement par une intégration des dimensions paysagères et esthétiques chères aux habitants des villes. Ne serait-ce que parce qu'elle reste sous le regard des citadins, qui ont une approche différente des agriculteurs traditionnels et qu'elle doit tenir compte de cette vision, l'agriculture en ville doit peut-être tendre vers des formes plus proches du jardinage que de l'exploitation ou de l'agronomie traditionnelles. Elle peut avoir valeur d'exemple pour des citadins ayant oublié ou ne sachant plus comment pousser une plante ou comment un fruit se transforme en terre. Après tout, et comme le dit joliment Marie-Paule Nougaret (2010), ce ne sont pas les plantes qui poussent en ville, mais les villes qui vivent sur la planète des végétaux...

Bibliographie

- Barles, S. 2007. *Mesurer la performance écologique des villes et des territoires : le métabolisme de Paris et de l'Île-de-France*, rapport de recherche pour le compte de la ville de Paris, Laboratoire Théorie des mutations urbaines, Institut français d'urbanisme, université Paris-8.
- Bailly, A. et Bourdeau-Lepage, L. 2011. « Concilier désir de nature et préservation de l'environnement : vers une urbanisation durable en France », *Géographie, économie, société*, vol. 13, n° 1, p. 27-43.

- Bourdeau-Lepage, L. et Vidal, R. 2012. « Nature urbaine en débat : à quelle demande sociale répond la nature en ville ? », *Déméter 2013*, dossier « Nature et agriculture dans la ville. Les nouveaux désirs des citoyens s'imposent », p. 195-210.
- Charmes, É. 2011. *La Ville émiétée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, Paris : Presses universitaires de France.
- Despommier, D. 2010. *The Vertical Farm*, New York : St Martin's Press – Thomas Dunne Books.
- Deverre, C. et Traversac, J.-B. 2011. « Manger local, une utopie concrète », *Métropolitiques*, 26 octobre. Consulté le 5 février 2013, URL : <http://www.metropolitiques.eu/Manger-local-une-utopie-concrete.html>.
- Le Gall, L. 2013. « Quelle place pour l'activité agricole en ville ? Le cas d'Ouagadougou, entre sécurisation et relégation », *Métropolitiques*, 18 février. Consulté le 18 février 2013, URL : <http://www.metropolitiques.eu/Quelle-place-pour-l-activite.html>.
- Machon, N. 2011. *Sauvages de ma rue : guide des plantes sauvages des villes de la région parisienne*, Paris : Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), Éditions Le Passage, 256 p.
- Nougaret, M.-P. 2010. *La Cité des plantes*, Paris : Actes Sud.
- Purseigle, F., Poupard, A. et Compère, P. 2012. « La Ferme verticale : image paroxystique de mondes agricoles en mutation », sur le site *Laboratoire d'urbanisme agricole*. Consulté le 5 février 2013, URL : <http://www.lua-paris.com/fr/les-articles/tous-les-articles/item/209-la-ferme-verticale-image-paroxystique-de-mondes-agricoles-en-mutation-209>.
- Torre, A. (éd.). 2012a. « Nature et agriculture pour la ville. Les nouveaux désirs des citoyens s'imposent », dossier, *Déméter 2013*, 428 p.
- Torre, A. 2012b. « L'Agriculture dans les villes. Utopie ou possibilité ? », *Paysans et Société*, n° 336, novembre-décembre, p. 35-44.

André Torre est économiste, directeur de recherche à l'INRA AgroParisTech. Rédacteur en chef de la *Revue d'Économie Rurale et Urbaine*, président de l'Association de science régionale de langue française (ASRDLF), ses domaines de recherches incluent la proximité, l'innovation et les conflits d'usage de l'espace.

Lise Bourdeau-Lepage est professeure de géographie à l'université Jean Moulin Lyon-3. Chercheuse à l'UMR Environnement, ville, société (CRGA – Centre de recherches en géographie et aménagement), elle mène des recherches en géographie et économie urbaine. Ses travaux, dans une optique pluridisciplinaire, portent sur les processus de recomposition et de croissance des villes (formes urbaines, localisations résidentielles, étalement urbain, mégapolisation, ségrégation socio-spatiale) et sur la métropolisation (place des villes dans le monde, rôle des métropoles dans l'histoire), en lien avec la question du développement durable. Elle s'intéresse actuellement aux inégalités socio-spatiales en ville, à la mesure du bien-être des individus et à la place de la nature en ville.

Elle a notamment publié *Regards sur la ville* chez Anthropos (2012), *Repenser la ville* (2011) et *Économie des villes contemporaines* chez Economica (2009 avec Jean-Marie Huriot). Elle est membre du comité scientifique de la *Revue d'économie régionale et urbaine* et co-dirige une rubrique récurrente dans la revue *Géographie, économie et société*.

Sa page personnelle : <http://sites.google.com/site/lisebourdeaulepage>.

Pour citer cet article :

André Torre & Lise Bourdeau-Lepage, « Quand l'agriculture s'installe en ville... Désir de nature ou contraintes économiques ? », *Métropolitiques*, 6 février 2013.
URL : <http://www.metropolitiques.eu/Quand-l-agriculture-s-installe-en.html>.